

Procédure et Règlement de la Chambre:—Suite*Ajournement (Motion) de la Chambre en vertu de l'article 40(1) du Règlement:*

- Mise en délibérations en dépit des travaux prévus pouvant dépasser l'heure normale de l'ajournement, 1419.
- Ordre,—Que les délibérations se poursuivent de 6h. à 6h. 30 du soir, les lundis, mardis et jeudis à compter du 31 mai jusqu'au 30 juin 1977, 874.
- Suspendu, 1448.

Attribution d'une période de temps:

- Avis de motions en vertu de l'article 75c du Règlement, 302, 448, 628.
- Motion en vertu de l'article 75A du Règlement pour limiter le débat de l'étude à l'étape du rapport et de la 3^e lecture, 1430.
- Motion en vertu de l'article 75c du Règlement pour limiter le débat de l'étude en comité plénier, adoption sur vote par appel nominal, après débat, 306-8.
- Motion en vertu de l'article 75c du Règlement pour limiter le débat de l'étude à l'étape de la 3^e lecture, adoption sur vote par appel nominal, après débat, 453-4.
- Motion en vertu de l'article 75c du Règlement pour limiter le débat de l'étude à l'étape de la 2^e lecture, adoption sur vote par appel nominal, après débat, 636-9.
- Ordre,—Qu'une heure supplémentaire soit désignée pour l'étude du Bill C-23 (Droit statutaire, Loi), après 5 h. de l'après-midi, le 25 juillet 1977, 1440-1.
- Ordre du consentement unanime,—Mise aux voix de toutes questions en vue de disposer du Bill C-19 (Gouvernement, dépenses, compression, Loi (Loi modifiant)) à 3 h. 45 de l'après-midi, le 17 décembre 1976, 208. Du consentement unanime, la mise aux voix est différée à 4 h. 45 de l'après-midi, le 16 décembre 1976, 243.

Bills—Présentation:

- Du consentement unanime, la Chambre revient à la rubrique *Dépôt de bills*, 756.

Bills inscrits au nom du gouvernement:

- Ordre du consentement unanime,—Report de l'étude de certains bills à la prochaine session et maintien du statut atteint à diverses étapes, 1432.
- Sur motion, étude à plusieurs étapes à la même séance, 1545.

Bills inscrits au nom du gouvernement—2^e lecture:

- 2^e lecture et étude à toutes les étapes à la même séance, 60, 297, 302, 757, 761, 915, 1117-8, 1128.
- Renvoi à un comité plénier, du consentement unanime, 60, 709, 761, 915, 1109, 1118, 1124, 1128, 1544.

Bills inscrits au nom du gouvernement—Étape du rapport:

- À la même séance que le rapport du comité plénier, 709, 1117, 1124, 1128.
- Du consentement unanime,—Introduction d'un nouveau préambule concernant le Bill C-9 (Baie James et Nord québécois, revendications des autochtones, règlement, Loi), 714.

Procédure et Règlement de la Chambre:—Suite*Bills inscrits au nom du gouvernement—Motions—Étape du rapport:*

- Modifie la Loi plutôt que le bill modificateur à l'étude, du consentement unanime, 1255.
- Modifiés, du consentement unanime, 1228-9, 1368.
- Sans avis, présentation du consentement unanime, 1123.

Bills inscrits au nom du gouvernement—3^e lecture:

- À la même séance que l'étude à l'étape du rapport, 694, 745, 880-1, 909, 1097, 1117-8, 1123-4, 1232-3, 1258, 1272, 1446-8.

- Ordre du consentement unanime,—Renvoi au comité plénier, adoption de nouveau à l'étape du rapport et 3^e lecture à la même séance, 1441.

*Bills inscrits au nom du gouvernement—Amendements par le Sénat:***Voir Sénat, amendement à des bills émanant de la Chambre des communes.***Bills inscrits au nom du gouvernement—Émanant du Sénat—3^e lecture:*

- À la même séance que l'étude à l'étape du rapport, 1254.

Bills inscrits au nom du gouvernement—Objet:

- Du consentement unanime,—Révocation de l'ordre tendant à la 2^e lecture, retrait du bill et renvoi de l'objet du bill au comité, 624.

Bills inscrits au nom du gouvernement—Recommandation royale:

- Présentation d'une nouvelle recommandation à l'étape du rapport, 477, 715, 1161-5, 1167, 1215-6, 1225-6, 1373-4, 1440.

Bills inscrits au nom du gouvernement—Réimpression:

- Bills rapportés avec amendements du comité et ordre de réimpression tel que modifiés, 243, 464, 515, 581, 593, 869, 879, 1116, 1135, 1137, 1151, 1176, 1186-7, 1203, 1266, 1397.

Bills privés:

- Voir Heure réservée à l'étude des Affaires émanant des députés sous le titre susmentionné.

Bills privés et pétitions—3^e lecture:

- À la même séance que l'étude à l'étape du rapport, 1217.

Bills publics et inscrits au nom des députés—Dépôt ou 1^{re} lecture:

- Présentation, 1^{re} lecture et étude à toutes les étapes à la même séance, 1278-80.

Bills publics et inscrits au nom des députés—1^{re} lecture:

- Ordre du consentement unanime,—Substitution du nom de feu M. Réal Caouette à titre de parrain, 899-900.

Bills publics et inscrits au nom des députés—2^e lecture:

- 2^e lecture, étude en comité plénier, rapport sans amendement, adoption à l'étape du rapport et 3^e lecture à la même séance, 1279-80.
- Du consentement unanime, renvoi à un autre comité, 237, 267, 449.